

4

Notice d'impact

Le Cadre géographique

Situation

Le périmètre de la zone retenue pour le permis de recherche est figuré sur le plan ci-après, englobant en partie les communes de Forcelles saint gorgon, de Praye, de Chaouilley, d' Etreval, de Thorey liautey et de Saxon-sion

Le milieu physique et les paysages

Culture et prairie dominant, avec les bois du han et de la cure en partie centrale de la zone concernée, le tout à une altitude de 325 ± 15 NGF. Au sud apparaît la colline de Sion qui culmine à près de 500 NGF.

Population

Le tableau ci-après montre le caractère rural de la zone

Commune	Numéro INSEE	Habitants	Densité hbt/km ²
PRAYE	54434	226	26
FORCELLES sous GUGNEY	54204	81	15
ETREVAL	54185	44	19
FORCELLES SAINT GORGON	54203	153	29
CHAOUILLEY	54117	90	18
SAXON-SION	54497	80	13
THOREY LIAUTEY	54522	111	18
DOMMARIE EULMONT	54164	75	14

La vie économique

Elle est exclusivement agricole

EVALUATION des DIFFERENTES SOURCES DE NUISANCE

Etudes géologiques

Une étude géomorphologique, s'appuyant sur des données documentaires a été réalisée, venant complétée l'historique des 25 ans d'existence de la concession de FORCELLES.

Seules restent à faire les visites des sites de forage pressentis, soit quelques passages en voiture, ce qui ne devrait constituer en aucun une nuisance.

Il n'est prévu aucune prestation de sismique réflexion.

TRAVAUX par SONDAGES

Pour chaque forage réalisé, en cas d'obtention du permis de recherche, la procédure est identique.

Réalisation d'une plate-forme

Après décapage, et mise en cordeau des terres arable, pose d'un géotextile recouvert de caillasses compactées. Une pente est donné à l'ensemble, surface de 25*20 mètres, un caniveau ceinture la plate-forme, le tout débouchant au point bas sur un séparateur d'huile permettant le recueil des éventuelles fuites.

Tous les bacs de fabrication du fluide de forage sont en élévation, soit posés au sol, soit sur un porteur, reliés entre eux par des conduites en caoutchouc lisse.

La plate forme sera clôturée et interdite au public

Travaux de forage

Moyen matériel :

Le matériel prévu pour la réalisation de chaque forage comprend :

- Une sondeuse STENUICK type 1100 S équipée pour le forage au rotary
- Un quartier de recyclage des eaux de forage sur porteur 19 tonnes
- Une unité de cimentation avec une pompe à coulis PUTZMEISTER type P13, ou similaire
- Un ensemble de tricônes, stabilisateur, masse-tige, tiges et raccords



T.E.R.R.E.

- Les pompes de reprise et gavage
- Une pompe HP à vis excentrée embarquée sur la sondeuse 1100S

Accès au chantier :

L'ensemble du matériel est transporté par deux camions :

- le premier comprend un tracteur avec une semi-remorque portant la sondeuse (L=18m, P=30T)
- le second est un porteur de 19T et mesurant 12m sur lequel est installée l'unité de recyclage du fluide de forage.

Déroulement des forages :

FORASONDE a opté pour une réalisation des forages par un atelier au rotary. Le fluide de forage est constitué d'un mélange d'eau, et d'argile (Bentonite). Si nécessaire des bouchons visqueux seront réalisés. Le fluide est recyclé sur un quartier spécialisé qui élimine les cuttings (déblais de forage) récupérés dans des sacs en toile de 1000 litres positionnés à la sortie du vibreur.

Les cuttings seront pris en charge FORASONDE. Les échantillons seront prélevés et conservés

Les forages seront suivis par un géologue, la durée prévisionnelle est de 6 semaines.

Impact visuel

Le chantier tenu propre est repérable par le mât de la sondeuse qui s'élève à 10 mètres de hauteur, en permanence également le porteur avec les équipements annexes, et un bungalow sanitaire.

Impact olfactif

Seules peuvent être perçues dans l'emprise du site les effluves des échappements du moteur d'une puissance de 225 CV, pour une consommation moyenne de 150 litres par jour.

Impact sonore

Le bruit généré par l'atelier provient d'une part du moteur de la sondeuse variant avec la puissance appelée, et d'autre part des chocs métalliques entre train de tiges et mors, et/ou lors des manœuvres.

Les sites actuellement pressentis sont éloignés de plus de 200 mètres des habitations les plus proches.

Le chantier devrait fonctionner sur un poste long, 7 heures – 20/22 heures, 5 jours par semaine, sauf opération spéciale.

Comme il est difficile de modéliser la propagation des bruits, on retient le principe si nécessaire de mesurer sur place le niveau de bruit, et si celui-ci est une gêne d'y remédier ponctuellement.

Impact sur les eaux de surface

L'examen de la carte du réseau hydrographique montre l'absence d'écoulement superficiel sur l'emprise de la zone demandée

Impact sur les eaux souterraines

On peut se reporter au rapport du bureau d'études établi dans le cadre de la fermeture du champ de Forcelles, qui précise " Les eaux souterraines dans la zone du permis ne sont pas sollicitées ", - ANTEA, référence A23742/A de juin 2001-.

La zone du permis ne recouvre aucun périmètre éloigné de captage d'eau souterraine après consultation des services de la DDASS de Meurthe et Moselle.

Déchets de forage

Les fragments de roches après criblage seront recueillis dans des sacs de toile de 1000 litres et évacués par le foreur.

La fraction liquide en excédent sera en fin de chantier pompée par une entreprise spécialisée et évacuée sur un site habilité.

Pour les fragments de roches imprégnés par de l'huile, il feront l'objet d'un stockage particulier, et évacués vers un centre agréé.

Fin de forage

Si la recherche est positive, dans un premier temps en attendant de définir les modalités d'exploitation, les puits seront mis en sécurité, pour préserver l'environnement, les équipements devenus inutiles déposés, et les surfaces rendues à leur usage originel.

Si la recherche est négative, le(s) forage(s) sera(ont) condamnés par la pose de bouchons de laitiers de ciment, sur la base d'un programme soumis aux services de l'état en charge du dossier, et avec leur approbation.

Réglementation

Les forages feront l'objet d'une déclaration d'ouverture de travaux miniers comme précisée au décret 2006-49 du 2 juin 2006.